

---

## Les élites urbaines dans les villes hanséatiques aux XVIe et XVIIe siècles

D'après l'exemple lubeckois : structures et culture

Marie-Louise Pelus-Kaplan

---

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/6972>

ISSN : 2275-2129

**Éditeur**

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 1996

Pagination : 25-39

ISBN : 2-84516-095-X

ISSN : 1266-6726

**Référence électronique**

Marie-Louise Pelus-Kaplan, « Les élites urbaines dans les villes hanséatiques aux XVIe et XVIIe siècles », *Siècles* [En ligne], 3 | 1996, mis en ligne le 05 juillet 2020, consulté le 06 juillet 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/6972>

---

Ce document a été généré automatiquement le 6 juillet 2020.

Tous droits réservés

---

# Les élites urbaines dans les villes hanséatiques aux XVIe et XVIIe siècles

D'après l'exemple lubeckois : structures et culture

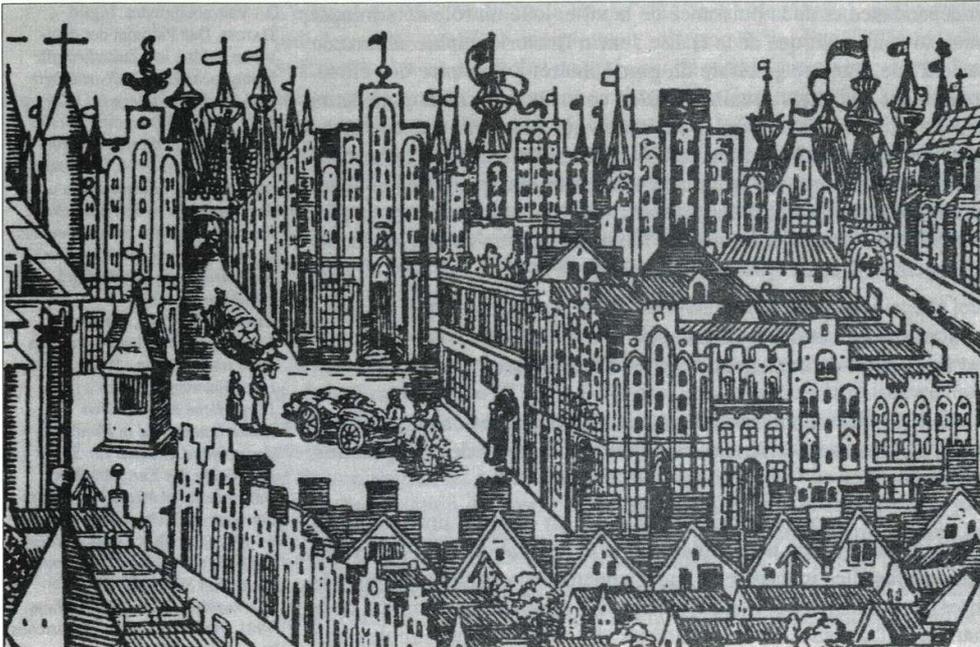
Marie-Louise Pelus-Kaplan

---

- 1 Née au XIIe siècle d'une association de marchands allemands impliqués dans le commerce baltique, la « Hanse teutonique »<sup>1</sup> prend au XIIIe siècle la forme d'un ensemble d'ententes urbaines ayant pour objectif la défense commune de leurs intérêts économiques, et notamment la protection des marchands à l'étranger ; c'est au XIVe siècle que la Hanse fait pour la première fois véritablement figure de grande puissance politique et militaire, avec la formation en 1367 de la Confédération de Cologne, victorieuse du Danemark au terme d'une guerre navale (Paix de Stralsund, 1370). Dès cette époque, la ville de Lübeck, où s'est tenue en 1356 la première diète plénière des quelques 70 « villes hanséatiques », fait figure de leader au sein de l'association, leadership qu'elle conserve jusqu'à la fin de l'existence de la Hanse (1669), en dépit de la progressive dissolution de celle-ci<sup>2</sup>. Dès la fin du XVe siècle en effet, des dissensions apparaissent entre les différents groupes de villes, qui réagissent en ordre dispersé aux attaques lancées contre leurs privilèges par les souverains des divers pays de l'Europe du nord et du nord-ouest (Angleterre, Pays-Bas, royaumes scandinaves, Russie). L'époque dite du « déclin de la Hanse » (XVIe-XVIIe siècles), qu'il est plus judicieux de qualifier simplement d'« époque tardive » (« Hansische Spätzeit »), n'en est pas moins marquée par un grand dynamisme, tant de l'association elle-même, qui tente de se réorganiser (institution d'un syndic hanséatique et d'une contribution commune, fréquence accrue des diètes), que des villes qui profitent, surtout entre 1550 et 1650, d'une conjoncture favorable à leur commerce (demande croissante de l'Occident et du bassin méditerranéen en grains, en bois et autres matériaux de la construction navale, en fibres textiles, cuirs et peaux, etc., et affaiblissement de la concurrence hollandaise du fait de la « guerre de quatre-vingts ans »).

- 2 La plupart de ces villes toutefois perdent progressivement leur indépendance du fait du renforcement des pouvoirs des princes territoriaux. Les seules à conserver une réelle autonomie sont les grandes « villes libres » du Saint Empire, vassales immédiates d'un Empereur dont la puissance lointaine et assez théorique ne constitue guère une entrave à leur liberté. Lübeck est l'une des plus anciennes, et formera en 1630 avec ses voisines Hambourg et Brème, reconnues à leur tour « villes libres d'Empire » au cours du XVIIe siècle, l'association des trois « villes hanséatiques » qui devait survivre, jusqu'au début du XXe siècle, à la disparition de l'ancienne Hanse. Après les difficultés économiques et sociales des années 1660, l'économie lübeckoise, moins prospère que celle de Hambourg, repart néanmoins sur de nouvelles bases (commerce avec la Russie et la France, développement de la production agricole et industrielle).
- 3 Pour toutes ces raisons historiques, Lübeck est la ville dont la société est la mieux connue pour l'époque moderne. Sur une population qui oscille entre 25 000 et 31 000 habitants pour la période 1500-1660, tous les groupes sociaux, jusqu'aux soldats de la garnison, ont fait l'objet d'approches minutieuses.

#### Le centre-ville de Lübeck au milieu du XVIe siècle



Gravure sur bois, 1550 (détail). Noter la différence entre les pignons antérieurs (donnant sur la rue), à redents, et les pignons postérieurs (donnant sur la cour), triangulaires.

Illustration tirée de G. Klöking, *Das Lübecker Kaufmannshaus im Rahmen der Entwicklung heischen Wohnbanes*. (Lübecker Heimat, 20), Lübeck, 1936, p. 44.

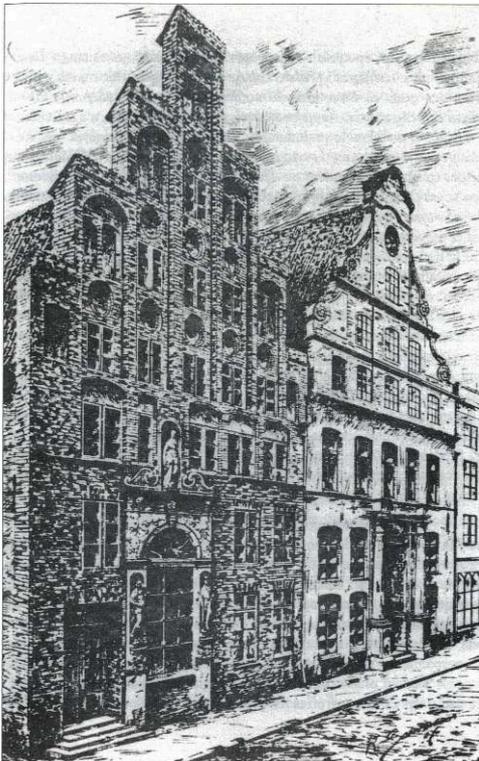
- 4 On ne s'étonnera pas d'apprendre que les élites sont le groupe le plus anciennement étudié, et continuent à donner lieu à de nouveaux travaux. De multiples raisons à cela : les sources concernant les élites sont les plus nombreuses et les plus variées ; les élites lübeckoises ont, du fait de l'indépendance et de la puissance de la ville, joué un rôle déterminant dans l'histoire politique de la Hanse ; enfin l'historiographie allemande porte d'une manière générale un grand intérêt à l'histoire des élites, notamment des élites urbaines<sup>3</sup>. Bien connues désormais pour leurs structures, leur rôle politique, leurs activités économiques, ces élites lübeckoises des temps modernes font maintenant

l'objet de recherches orientées davantage vers la culture, tant matérielle qu'intellectuelle, et les mentalités du groupe. Nous présenterons sommairement dans un premier point les résultats de l'histoire « faite », et dans un second les acquis et les perspectives de l'histoire « en train de se faire ».

## Les groupes élitaires de Lübeck ont fait l'objet de deux grands types d'approche

- 5 D'un point de vue politico-juridique, les élites aux XVIe et XVIIe siècles se différencient nettement du reste de la population urbaine<sup>4</sup>.
- 6 Le premier critère distinctif est celui du droit de bourgeoisie, apanage d'un tiers seulement de la population, c'est-à-dire des chefs de familles jouissant de l'indépendance économique et propriétaires d'une maison. Les non-possédants, les salariés du commerce, de la marine, de l'artisanat, les domestiques et les soldats ont un simple statut de « résidents » (*Einwohner*), mais sont néanmoins astreints au paiement des impôts, au service militaire dans la milice et à la prestation d'un serment, ce qui leur vaut la qualification de « bourgeois-soldats » (*Soldatenbürger*) ou de « résidents assermentés » (*geschworene Einwohner*).

### Deux maisons lübeckoises typiques



À gauche, un pignon Renaissance, à redents. À droite, un pignon baroque.

Illustration tirée de G. Klöking, *Das Lübecker Kaufmannshaus im Rahmen der Entwicklung heischen Wohnbanes*. (Lübecker Heimat, 20), Lübeck, 1936, p. 52.

- 7 La qualité de bourgeois donne le droit d'appartenir à une corporation : la structure corporative est une donnée fondamentale de la société urbaine ; chaque corps a son

saint patron, sa chapelle, son lieu de réunion, sa hiérarchie avec à sa tête des « doyens » (ou « Anciens »). Les corps traditionnels, à caractère professionnel bien marqué, ont des effectifs variables suivant les époques : c'est le cas des « métiers » artisanaux (*Ämter*) tout comme des « collèges » (*Fahrerkollegien*) regroupant les marchands en fonction des grandes directions du commerce lübeckois (*Schonenfahrer*, *Bergenfahrer*, *Rigafahrer*, *Novgorodfahrer*, *Englandfahrer*, etc.) ; à mi-chemin entre artisans et marchands se situent les « compagnies » ou « sociétés » des marchands de draps au détail (*Gewandschneider*), des « merciers » (*Krämer*) qui importent en gros et revendent au détail les marchandises les plus diverses, des brasseurs (*Brauer*) qui fabriquent et exportent la bière, et des capitaines de navires (*Schiffer*) qui sont en même temps le plus souvent de modestes marchands et armateurs. Deux confréries plus récentes ont un caractère plus exclusif du fait de la pratique du *numerus clausus*, et tendent à se limiter à un petit groupe de familles. Composée d'anciennes lignées marchandes, la « société du cercle » (*Zirkelgesellschaft*) imite dès la fin du Moyen Âge les mœurs nobiliaires ; ses membres achètent des terres et tendent progressivement à se retirer sur leurs domaines pour vivre de la rente foncière. Anoblis au XVIIe siècle par décret impérial, ces « propriétaires terriens » (*Landbegüterte*) s'assimilent et s'allient à la noblesse foncière traditionnelle, qualifiant volontiers leur association de « Compagnie des Junkers » (*Junkerkompanie*), mais sans abandonner pour autant leurs propriétés urbaines et encore moins leurs prétentions politiques au sein de l'État-cité. La « Compagnie des marchands » (*Kaufleute-kompanie*) fondée au XVe siècle est, quant à elle, le club des commerçants les plus en vue, des anciens et nouveaux riches ; accueillante aux parvenus, elle intègre également au XVIIe siècle des rentiers et des hommes de loi.

- 8 Ces diverses corporations n'ont pas les mêmes droits politiques : la coupure fondamentale passe entre les corps dont les membres peuvent être cooptés au sénat (*Ratsfähige Personen*), à savoir les deux confréries évoquées à l'instant, ainsi que les collèges de négociants et la compagnie des marchands drapiers (soit environ 400 à 420 personnes), et les autres corps dotés d'un simple droit de vote collectif (*votierende Kollegien*) lors de la convocation des assemblées de la bourgeoisie (soit environ 2000 personnes). Au cours des XVIe et XVIIe siècles, le Sénat tend à se recruter de plus en plus exclusivement, du fait de la pratique de la cooptation, au sein des deux confréries les plus exclusives (« Société du Cercle » et « Compagnie des marchands »). On assiste parallèlement à la montée en puissance d'un groupe nouveau qui échappe à l'organisation corporative, celui des juristes, gradués des Universités, d'abord cantonnés dans des fonctions auxiliaires de syndics, greffiers, etc., mais qui commencent à la fin du XVIe siècle à être cooptés comme sénateurs à part entière, et donneront à partir du XVIIe siècle nombre de prestigieux bourgmestres<sup>5</sup>. On observe donc au sein du gouvernement et de l'administration des villes libres la même tendance à la « spécialisation scientifique » (*Verwissenschaftlichung*) des fonctions, à la bureaucratisation, que dans les États territoriaux voisins. La formation académique devient, concurremment à la réussite économique et sociale (par alliance avec une famille sénatoriale), le moyen pour les nouveaux venus de pénétrer dans l'élite dirigeante. Toutefois beaucoup de ces juristes sont issus de la bourgeoisie marchande de la ville, voire des anciennes familles regroupées dans la « Société du Cercle », si bien que cette nouvelle élite recouvre largement les diverses catégories de l'élite traditionnelle.

- 9 Même si, à la suite de toute une série de conflits politiques, la bourgeoisie, qui revendique haut et fort le caractère « mixte » de la constitution (« *status mixtus* ») et donc le partage de la souveraineté avec le Sénat, finit par obtenir un droit de regard sur la gestion des finances urbaines (« *Kassarezess* » de 1665) et la garantie d'une composition moins exclusive du Sénat (« *Bürgerrezess* » de 1669) où doivent obligatoirement figurer des membres des collèges de marchands, la structure aristocratique du gouvernement urbain n'est pas vraiment remise en cause, non plus que les inégalités fondamentales entre bourgeois cooptables au Sénat, bourgeois non cooptables, et simples résidents.
- 10 S'il est évident que le terme d'« élites » doit être réservé à la première de ces trois catégories de citoyens, reste à savoir si l'on est en droit de qualifier ces élites de « patriciat ». Le débat, ancien, n'est toujours pas clos<sup>6</sup>. Si aujourd'hui la plupart des historiens des villes hanséatiques rejettent le terme à cause de la connotation juridique précise qu'il reçoit dans la langue allemande (au sens de petit groupe exclusif de familles monopolisant l'exercice du pouvoir) et lui préfèrent les notions de « groupe dirigeant » (*Führungsgruppe* ou *Führungsschicht*) ou de « couche supérieure de la société urbaine » (*städtische Oberschicht*), l'historien anglais Francis Cowan l'adopte dans le titre même de son étude comparée des élites dirigeantes lübeckoise et vénitienne, distinguant un « *inner patriciate* » (« Société du Cercle » et « Compagnie des marchands ») d'un « *outer patriciate* » (collèges marchands et drapiers) ; la comparaison avec Venise fait ressortir le caractère ouvert du « patriciat » lübeckois, où des « hommes nouveaux » issus aussi bien des groupes non élitaires de la ville que d'autres villes, ou même du monde rural, parviennent toujours à s'infiltrer par le biais de l'enrichissement et de mariages avantageux, en dépit de la tendance croissante à l'endogamie qui se manifeste au sein de l'« *innerpatriciate* ». Une autre différence, fondamentale, avec le patriciat vénitien tient aux structures familiales et aux coutumes de la société urbaine d'Allemagne du nord, où la famille nucléaire est de règle et où des partages successoraux égalitaires permettent à tous les enfants, filles et garçons, de fonder à leur tour une famille. Des historiens allemands, et non des moindres, n'hésitent pas, à leur tour, à parler de patriciat au sens de « phénomène social d'une couche nettement séparée du reste de la population urbaine et bourgeoise, composée de personnes exerçant le pouvoir tant économique et social que politique » (Klaus Wriedt). Heinz Schilling forge même le concept de « patriciat de ville hanséatique » (*Hansestadtpatriziat*) pour l'élite traditionnelle hanséatique, confrontée à l'époque moderne à la montée de nouvelles élites : hommes de loi, pasteurs, et les minorités religieuses exclues des instances urbaines, mais très actives dans la mise en valeur du sol et la protoindustrialisation, que l'historien qualifie de « bourgeoisie économique du début de l'époque moderne » (*frühneuzeitliches Wirtschaftsbürgertum*), minorités que l'on rencontre assez peu à Lübeck, mais qui sont très fortement représentées à Hambourg.
- 11 L'usage par les hommes des XVIe-XVIIe siècles du terme de « patriciat » témoigne de leur vision hiérarchisée de la société. Les ordonnances somptuaires répétées du XVIIe siècle traduisent à la fois la volonté des élites dirigeantes d'imposer des critères de différenciation qui sont ceux d'une société d'ordres, et le refus par les autres catégories sociales de toute hiérarchisation définitive. Les critères mêmes établis par ces ordonnances montrent que l'enrichissement et l'instruction demeurent de puissants ressorts de l'ascension sociale dans une société qui, au même moment, aspire à se figer.

- 12 L'approche socio-économique des groupes élitaires est paradoxalement moins avancée que la précédente du fait de l'absence regrettable, jusqu'à une date récente, de la quasi-totalité des registres du « Schoss » (équivalent de la taille); quelques registres retrouvés depuis peu devraient donner lieu à de nouvelles études, et permettre de mieux cerner les élites et leur place dans la société lübeckoise. D'autres sources, sérielles (registres de l'Oberstadtbuch où sont notées toutes les opérations foncières et immobilières) ou non (inventaires tirés des divers fonds judiciaires, archives familiales), ont donné lieu à des tentatives d'évaluation et de classification des fortunes bourgeoises<sup>7</sup>. Hans Konrad Stein propose une différenciation des élites en fonction de la richesse, entre « fortunes de pointe » (*Spitzenvermögen*) (à partir de 40 000 Mark) et « couche supérieure fortunée » (*vermögende Oberschicht*); cette dernière se définit par la possession de 20 000 Mark au moins, un critère de possession déjà utilisé au XVIIe siècle par les rédacteurs des ordonnances somptuaires qui fixent à 20 000 Mark la limite entre élites et couches moyennes. L'analyse que nous avons pu mener à partir des inventaires après décès amène à conclure que les groupes ainsi délimités par le critère de la fortune ne coïncident pas exactement avec les groupes définis selon les critères politico-juridiques évoqués précédemment. On trouve en effet un teinturier, simple artisan, parmi les « fortunes de pointe » au début du XVIIe siècle, ainsi que de nombreux brasseurs, merciers, capitaines au sein de la « *vermögende Oberschicht* », même si par ailleurs l'analyse des listes de Créances et des titres de rentes témoigne d'une tendance générale à l'endettement de ces dernières catégories vis-à-vis des marchands et des propriétaires fonciers.
- 13 Le classement des marchands opéré par Cornelia Meyer-Stoll en fonction des chiffres d'affaires établis à partir des registres douaniers permet de distinguer entre le petit groupe des gros opérateurs, qui font du commerce au long cours dans toutes les directions, un groupe plus large (60 % des grands marchands, 47 % des moyens et 22 % des petits marchands) dont le commerce ne se limite pas à l'espace baltique mais s'étend également vers l'Ouest, et la grande majorité (90 %) des marchands lübeckois, qui se limitent au commerce baltique. Les deux premiers groupes coïncident à peu près avec l'ensemble du « patriciat », c'est-à-dire des familles cooptables au Sénat. L'étude des inventaires permet de raffiner l'analyse, de distinguer entre les investisseurs jeunes et âgés, entre les « purs marchands » et ceux qui diversifient leurs activités en direction de l'industrie ou de l'élevage, entre les « purs rentiers » et les hommes d'affaires aux intérêts multiples, à la fois commerçants, investisseurs dans l'immobilier et la protoindustrialisation, prêteurs sur gages, acheteurs de rentes constituées; entre les simples hommes de loi et ceux qui exercent par ailleurs une activité de commerce, de prêt à intérêt, ou de chef d'entreprise agricole. Les nuances sont multiples, et témoignent d'une société qui n'a rien de figé ni de strictement hiérarchisé.

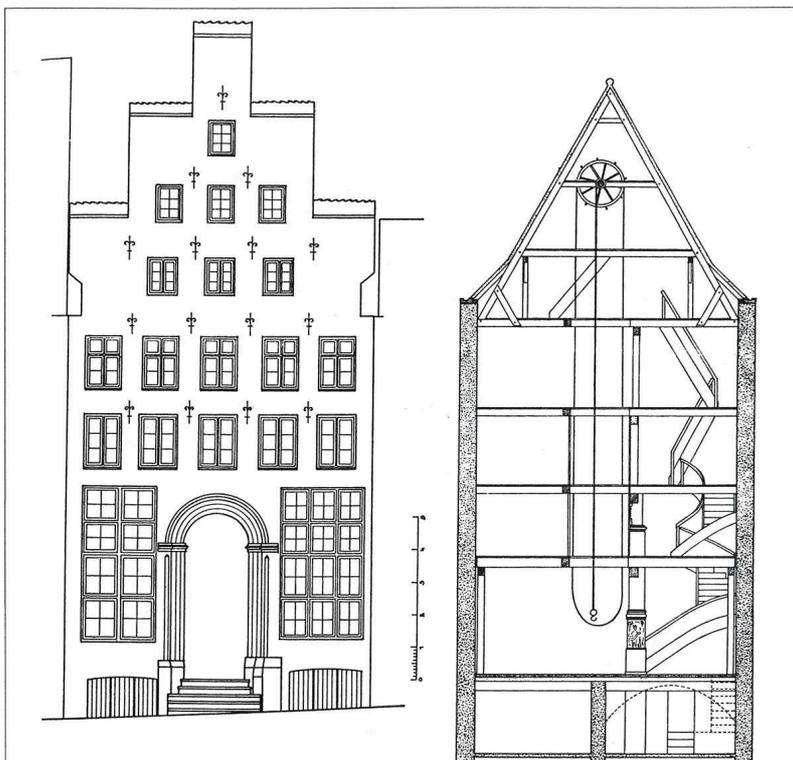
## À ces structures souples d'une société stable bien qu'en constant renouvellement correspondent des niveaux de culture différenciés au sein d'une civilisation fondamentalement unitaire

- 14 Dans le domaine de la culture hanséatique, des recherches nouvelles viennent d'être achevées ou sont toujours en cours, notamment à propos de Lübeck où s'est constituée

en 1978 une équipe interdisciplinaire composée tout d'abord d'architectes et de divers spécialistes de l'étude des monuments anciens, auxquels se sont joints depuis des historiens, ainsi que des historiens de l'art et de la littérature. Les études permises in situ par le grand programme de rénovation et d'assainissement des maisons lübeckoises ont considérablement enrichi notre connaissance de l'habitat et de la « *Wohnkultur* » qui l'accompagne, notamment par la découverte de nombreuses peintures murales et autres éléments de la décoration intérieure, et en permettant une reconstitution minutieuse des étapes de l'évolution de chaque bâtiment. L'apport des inventaires après décès, dont la très grande précision en ce qui concerne la description des espaces habités compense les autres défauts (faible nombre, difficultés à chiffrer la valeur des biens inventoriés), complète ces données de l'archéologie et permet une reconstitution minutieuse du cadre de vie de nos élites lübeckoises<sup>8</sup>.

- 15 La grande maison hanséatique de briques avec son pignon gothique, « à redents », ou baroque, en forme de cloche, s'ouvre alors pour nous : avec le commissaire-priseur, nous pénétrons dans la vaste « *Diele* » du rez-de-chaussée où sont entreposées les marchandises, les balances, et les vastes armoires où s'entassent le linge et la vaisselle de la famille bourgeoise. Côté cour, le « coin cuisine » s'organise autour de la cheminée et de la grande table avec ses bancs et ses chaises ; tout autour, sur les murs, sont disposés les cuivres, les étains et autres éléments de la batterie de cuisine, ainsi que les armes du maître de maison. C'est seulement plus tard, au XVIIIe siècle, que la séparation de la cuisine s'opère par la construction d'une cloison vitrée. Au XVIIe siècle encore, la « *Diele* » reste un espace convivial où se côtoient maîtres, valets et servantes ; les valets y dorment sur de sommaires couchettes, tandis que les servantes se voient attribuer la petite « *Hangelkammer* », chambre située à l'entresol, au niveau de la galerie qui surplombe la « *Diele* ». Nous ne quitterons pas le rez-de-chaussée sans avoir jeté un discret coup d'œil à la « *Dornse* » ou « *Stube* », petite pièce chauffée par un poêle, côté rue, qui sert de séjour pour la famille bourgeoise : celle-ci y prend ses repas et s'y réunit pour prier et lire la Bible ; le marchand y rédige ses livres de comptes, à moins qu'il n'ait déjà aménagé, à côté ou en face, une autre petite pièce qu'il nomme son « écritoire » (*Schreibstube*) ou son « comptoir » (*Kontor*). À l'étage qui surmonte la « *Diele* » sont aménagées des chambres (*Kammern*) chauffées par des braseros, où dorment les grands enfants, les hôtes de passage, les commis. Au-dessus, plusieurs étages de greniers où sont entreposées marchandises – qu'on monte à l'aide d'un treuil depuis la « *Diele* » ou depuis la rue – et objets de rebut. La ou les caves offrent d'autres espaces de rangement, qu'il faut généralement compléter par la possession ou la location d'un ou plusieurs « greniers » et entrepôts sur le port. Le maître de maison, son épouse et ses jeunes enfants dorment dans la « grande chambre » (*grosse Kammer*), souvent pourvue d'une cheminée, aménagée dans une aile donnant sur la cour. Une « salle » de vastes dimensions lui fait souvent suite, servant en temps normal de débarras, et à l'occasion de salle de réception. On peut trouver d'autres chambres plus petites à l'étage de l'aile, ou au-dessus des bâtiments du fond de la cour (écurie, grange, parfois salle de bains, ou bâtiments à usage professionnel). La cour sert d'entrepôt aux objets les plus divers. C'est au XVIIIe siècle seulement qu'apparaissent les jardins d'agrément. Ces demeures cossues font cependant pâle figure à côté des imitations de châteaux que sont les demeures rurales des membres de la « Société du cercle », demeures dont le décor, ostentatoire et quelque peu prétentieux, peut être reconstitué grâce à des actes de procès jugés en appel au Reichshofrat de Vienne.

## La maison du marchand lübeckois au temps de la Renaissance : façade et coupe transversale

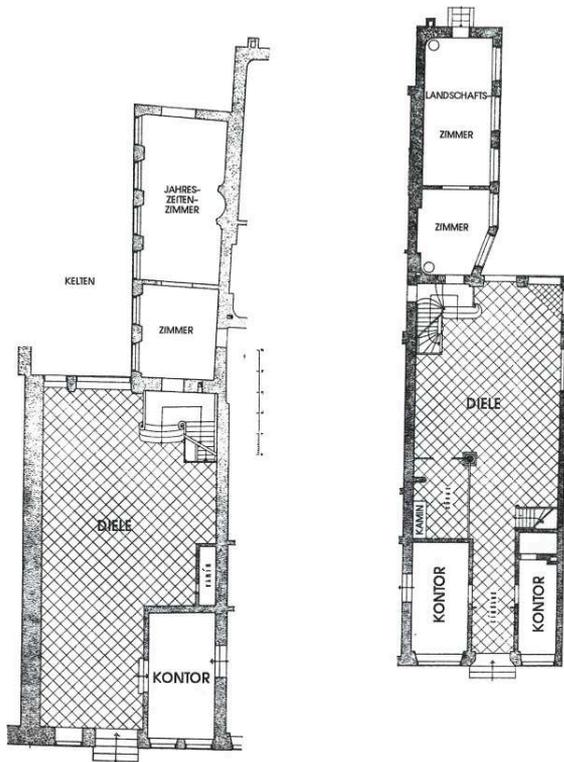


Noter la poulie qui permet, à l'aide d'un câble, d'élever les marchandises depuis le rez-de-chaussée (« Diele ») jusqu'aux greniers, et la cave voûtée située sous la « Diele ».

Croquis tiré de Hans Hübler, « Das Bürgerhaus in Lübeck » (*Das deutsche Bürgerhaus*, t. 10), Tübingen, 1969 et 1978, p. 57.

- 16 Certaines de ces demeures rurales, de même qu'en ville les maisons habitées par des hommes de loi, possèdent une « salle d'étude » (*Studierzimmer*) généralement située en fond de cour, le plus loin possible du bruit de la rue, pièce au confort variable, mais où se trouvent, inmanquablement, la bibliothèque, parfois imposante (d'une centaine à plus d'un millier de volumes), du propriétaire des lieux, éventuellement des cartes, globes, souvent des instruments de musique et partitions, que l'on peut trouver aussi bien dans d'autres pièces. Les peintures murales, aux thèmes tant religieux que profanes, découvertes dans les diverses pièces à l'occasion des travaux de restauration, témoignent par ailleurs de la culture et des goûts de nos marchands et juristes. L'analyse de ce matériel culturel ne fait que commencer<sup>9</sup>. On voit à travers le choix des thèmes picturaux des années 1520-1530 l'affirmation des prises de position en faveur de la Réformation luthérienne, et à travers les cartes et gravures qui ornent les pièces au cours de ces deux siècles l'intérêt prononcé des élites hanséatiques pour l'Europe, ses capitales et ses monuments. La composition des bibliothèques du XVIIe siècle révèle l'intérêt des juristes et autres hommes politiques lübeckois pour les grands débats contemporains sur la nature de la souveraineté ou les rapports entre souverain et sujets, mais aussi pour l'histoire intérieure des grands pays d'Europe, celle des relations internationales au sein de l'Europe, et tout particulièrement pour les affaires allemandes de l'actualité (controverses sur la nature du Saint-Empire, sur les causes et conséquences de la Guerre de Trente Ans).

## Évolution du rez-de-chaussée de la maison des marchands lübeckois au cours de l'époque moderne



À gauche, une seule pièce est prise, côté rue, sur l'espace de la « Diele » primitive : dénommée « Dornse » ou « Sturbe » au XVIe siècle, et servant d'abord de pièce de séjour pour la famille bourgeoise, elle servira plus tard de bureau (« comptoir ») au marchand. À droite, une deuxième pièce, également dénommée « comptoir », est aménagée côté rue, tandis que le « coin-cuisine » entourant la cheminée (« Kamin ») a été séparé du reste de la « Diele » par une cloison vitrée. L'aile sur la cour se divise en une chambre moyenne, la « grande chambre » où dormait au XVIe siècle le couple bourgeois, et une pièce plus vaste, dénommée « Salle » au XVIe siècle, qui servait selon les besoins de pièce de débarras ou de réception.

Croquis tiré de Hans Hübler, « Das Bürgerhaus in Lübeck » (*Das deutsche Bürgerhaus*, t. 10), Tübingen, 1969 et 1978, p. 57.

- 17 D'abord et avant tout hanséates, comme en témoignent leur attachement aux techniques traditionnelles du monde hanséatique – notamment à la comptabilité hanséatique traditionnelle – et la possession des nombreuses chroniques contant l'histoire des villes hanséatiques, mais tout autant européens par leurs liens familiaux, leurs intérêts commerciaux et culturels, enfin de plus en plus allemands à mesure que l'ancienne organisation hanséatique se délite et qu'ils se trouvent davantage impliqués dans les conflits internes au Saint-Empire, nos Lübeckois – sans parler de leurs voisins de Hambourg ou de Brème qui, eux aussi, ont laissé de nombreux témoignages culturels – ont encore beaucoup à dire. À nous de savoir les lire.

## NOTES

1. Philippe Dollinger, *La Hanse (XIIe-XVIIe siècles)*, Aubier, Paris, 1964.
2. Antjekathrin Grassmann (dir.), *Lübeckische Geschichte*, Lübeck, 1988.
3. Voir notamment : Ingrid Batori, « Das Patriziat der deutschen Städte », in : *Zeitschrift für Stadtgeschichte, Stadtsoziologie und Denkmals-pflege II* (1975), p. 1-30. Gerhard Benecke, *Society and politics in Germany, 1500-1700*, London, 1974. Otto Brunner, « Souveränitätsproblem und Sozialstruktur in den deutschen Reichsstädten der frühen Neuzeit », in : *Vierteljahr-schrift für Sozial- und Wirtschafts-geschichte L* (1963), p. 294-321. Étienne François, « Städtische Eliten in Deutschland zwischen 1650 und 1800 », in : Heinz Schilling, Herman Diederiks (éd.), *Bürgerliche Eliten in den Niederlanden und in Nordwest-deutschland. Studien zur Sozialgeschichte des Europäischen Bürgertums im Mittelalter und in der Neuzeit*, Köln-Wien, 1985, p. 65-83. Heinrich Kramm, *Studien über die Oberschichten der mitteldeutschen Städte im 16. Jahrhundert*, 2 vol. , Köln-Wien, 1981. Helmut Rössler, *Deutsches Patriziat, 1430-1740. Schriften zur Problematik der Deutschen Führungsschichten der Neuzeit, Bd. 3, Büdinger Vorträge*, 1965, Limburg/Lahn, 1968. Hans Hubert Hofmann, Günther Franz (éd.), *Deutsche Führungsschichten in der Neuzeit. Eine Zwischenbilanz. Büdinger Vorträge 1978*, Bonn, 1980.
4. Jürgen Asch, *Rat und Bürgerschaft in Lübeck 1598-1669*, Lübeck, 1961.
5. Klaus Wriedt, « Das gelehrte Personal in der Verwaltung und Diplomatie der Hansestädte », in : *Hansische Geschichtsblätter* 96 (1978), p. 15-37.
6. Carl Wehrmann, « Das lübeckische Pariziat, insbesondere dessen Entstehung und Verhältnis zum Adel », in : *Hansische Geschichtsblätter* 2 (1872), p. 93-135. Georg Fink, « Die Frage des Lübecker Patriziates im Lichte der Forschung », in : *Zeitschrift des Vereins für lübeckische Geschichte und Altertumskunde* 29 (1938), p. 257-279. Alexander Francis Cowan, *The Urban Patriciate. Lübeck and Venice 1580-1700*, Köln-Wien, 1986. Klaus Wriedt, « Zum Profil der lübischen Führungsschicht im Spätmittelalter », in : *Veröffentlichungen zur Geschichte der Hansestadt Lübeck*, Reihe B, Bd. 13, 1985, p. 41-49. Heinz Schilling, « Vergleichende Betrachtungen zur Geschichte der bürgerlichen Eliten in Nordwestdeutschland und in den Niederlanden », in : Heinz Schilling, Herman Diederiks (éd.), *Bürgerliche Eliten...* (cf. note 3), p. 1-36.
7. Hans-Konrad Stein, « Die "vermögende Oberschicht" und die "Spitzenvermögen" in Lübeck während des 16. bis 18. Jahrhunderts : Thesen, Ergebnisse und Erfahrungen aus der Bearbeitung des Reichskammergerichtsbestands und anderer Archivquellen in Lübeck », in : Bernd Diestelkamp (éd.), *Forschungen aus den Akten des Reichskammergerichts*, Köln, 1984, p. 159-185. Marie-Louise Pelus-Kaplan, « Die lübecker Inventare des 16. bis 18. Jahrhunderts als Quelle für die Geschichte des Hauses, der Gesellschaft und der Wirtschaft Lübecks in der frühen Neuzeit. Versuch einer methodischen Annäherung », in : Rolf Hammel-Kiesow (éd.), *Wege zur Erforschung städtischer Häuser und Höfe. Beiträge zur fächerübergreifenden Zusammenarbeit am Beispiel Lübecks im Spätmittelalter und in der frühen Neuzeit*, Häuser und Höfe in Lübeck, 1, Neumünster, 1993, p. 301-319. Cornelia Meyer-Stoll, *Die lübeckische Kaufmannschaft des 17. Jahrhunderts unter wirtschafts- und sozialgeschichtlichen Aspekten*, Frankfurt/Main, 1989. Marie-Louise Pelus, « Investitionsformen in Lübeck und ihre Rolle in der Vermögensbildung », in : Stuart Jenks, Michael North (éd.), *Der hansische Sonderweg ? Beiträge zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte der Hanse*, Köln-Weimar-Wien, 1993, p. 95-108.
8. Voir notamment les différents articles contenus dans l'ouvrage publié par Rolf Hammel-Kiesow, *Wege zur Erforschung...* (cf. note 7), où sont exposées toutes les méthodes utilisées par cette équipe pour la reconstitution de l'évolution de l'habitat lübeckois. Pour l'aménagement intérieur de la maison bourgeoise tel que le livrent les inventaires après décès, voir : Marie-Louise Pelus-Kaplan, « Raumgefüge und Raumnutzung in Lübecker Häusern nach den Inventaren

des 16., 17. und 18. Jahrhunderts », in : Manfred Eickhölter, Rolf Hammel-Kiesow (éd.), *Ausstattungen Lübecker Wohnhäuser, Häuser und Höfe in Lübeck*, 4, Neumünster, 1993, p. 11-39.

9. Manfred Eickhölter, « Reformatorische Lektüre in Lübecker Bürgerhäusern um 1530 », in : Manfred Eickhölter, Rolf Hammel-Kiesow (éd.), *Ausstattungen...*(cf. note 8), p. 317-356. Rolf Engelsing, *Der Bürger als Leser : Lesergeschichte in Deutschland 1500-1800*, Stuttgart, 1974. Marie-Louise Pelus-Kaplan, « Du souverain et des sujets dans l'Allemagne moderne : débats et lectures politiques à Lübeck, ville libre du Saint-Empire et ville hanséatique, aux XVIe et XVIIe siècles (v. 1550-v. 1680) », à paraître dans les *Mélanges offerts à Ariette Jouanna*, Montpellier, 1996. Marie-Louise Pelus-Kaplan, « Zu einer Geschichte der Buchhaltung im hansischen Bereich : die Handelsbücher der Lübecker Kaufleute vom Anfang des 16. bis zum Ende des 17. Jahrhunderts », in : *Zeitschrift des Vereins für Lübeckische Geschichte und Altertumskunde* 74 (1994), p. 31-45. Marie-Louise Pelus-Kaplan, « Hanséates ou Européens ? Activité économique, action politique et horizon mental des bourgeois des villes hanséatiques au XVIIe siècle », in : Michel Perrin (éd.), *L'idée d'Europe au fil de deux millénaires*, Paris, 1994, p. 119-139.

---

## INDEX

**Index chronologique** : XVIe siècle, XVIIe siècle

**Thèmes** : élites, marchands, demeure urbaine

**Index géographique** : Hanse, Lübeck

## AUTEUR

**MARIE-LOUISE PELUS-KAPLAN**

Professeur d'Histoire moderne, Université Paris VII-Paris-Diderot